

Cinérive SA

M. Le Président, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Il est vrai que selon le point de vue où l'on se place, on peut avancer toutes sortes d'arguments en faveur de cette subvention exceptionnelle sur 3 ans. Si je prends aujourd'hui la parole au nom du groupe UDC, c'est que nous restons fortement dubitatif quand à l'octroi de cette subvention.

Cela pour 3 raisons :

- la première étant l'octroi d'une subvention à une entité privée.
- La deuxième par rapport à la pérennité de ce cinéma
- La troisième concernant la situation globale financière de Cinérive SA

Subvention à une entité privée :

Est-ce le rôle d'une collectivité publique de subventionner des salles de cinéma, d'autant plus que le public n'est pas essentiellement montreusien puisqu'il est mentionné dans le rapport de commissions que 'la clientèle non francophone reste donc très importante'¹ Pour moi, la vraie question se situe ici et une réflexion approfondie devrait être menée au lieu d'octroyer des subventions ça et là, à coups de milliers de francs. En acceptant cette subvention exceptionnelle, c'est une boîte de pandore qu'on ouvre. Le problème n'émerge pas uniquement pour les salles de cinémas Hollywood. M. Moser ne dit-il pas 'les cinémas fonctionnent bien là où les commerces fonctionnent bien également.' C'est une dure réalité mais elle nous concerne. Si nous parlons de Montreux, afin de garder notre ville vivante, nous pourrions également subventionner les maraîchers qui tiennent des étals le vendredi matin au marché, éviter que nos boucheries suisses fermes, aider nos commerces qui peinent à clôturer leur fin de mois... Mais vous me répondez que cela ne concerne pas la culture ! Alors prenons l'exemple de galeries privées, à quand la prochaine subvention exceptionnelle à un privé ? Oui à la culture, mais avec des limites claires. Lorsqu'une activité n'est pas rentable mais rend service à toute la collectivité publique, les collectivités se doivent d'intervenir. Dans ce cas précis, nous ne le pensons pas.

Pérennité de ce cinéma :

Est-ce raisonnable de vouloir à tout prix maintenir cette offre alors que les distributeurs de films imposent que la version française des plus gros succès au box office passe à Vevey? A ceux qui me répondront qu'il est important de pouvoir voir également des films à plus petit budget, auquel j'adhère, l'Association

Avenir CinéRiviera est née et dont c'est un des buts (promotion et diffusion d'une offre diversifiée de qualité tout en maintenant une activité cinématographique au cœur des villes). Toutefois, un peu partout, les entrées ne permettent plus de financer les investissements et l'exploitation de cinémas. Et peut-être cela passe-t'il par la fermeture des Hollywood I et II, n'en déplaisent aux cinéphiles aguerris. Il est noté dans ce préavis que 'seule une hausse de fréquentation permet de combler le déficit annuel ; les statistiques montrent toutefois qu'il est difficile d'augmenter les entrées, en regard notamment du développement de l'offre disponible pour la maison au travers du câble (home-vidéo, vidéo à la demande, streaming et piratage).'

La consolidation financière de Cinérive SA

Cinérive SA a inscrit au RC les enseignes suivantes : Cinéma Rex 2, Cinéma Rex 3 et Cinéma Rex 4, à Vevey, Cinéma Hollywood 1 et Cinéma Hollywood 2, à Montreux, Cinéma Cosmos, à Aigle, et Cinéma Casino, à La Sarraz.

Bien que nous ayons eu accès aux comptes d'exploitation des années 2007-2011 du cinéma montreusien, il aurait également été intéressant d'avoir les comptes de Cinérive SA, avec tous les cinémas, ce qui malheureusement n'a pas été remis aux commissaires. Même une réflexion sur la stratégie, selon M. Moser, est difficile à mener!

En conclusion,

- nous ne croyons pas à la rentabilisation aujourd'hui d'une salle de cinéma à Montreux; si cela avait été le cas, pourquoi ne pas alors avoir octroyé à Cinérive SA un prêt sans intérêt, remboursable à plus longue échéance ?
- nous suivrons avec attention le décompte annuel que la Municipalité s'engage à nous fournir. Nous pensons toutefois que dans 3 ans le problème sera le même, éventuellement pire, sauf si les communes s'engagent dans cette problématique ;
- Ce qui me mène à la remarque suivante : pourquoi n'avons-nous pas reçu les comptes de la société?
- Il serait également utile d'avoir une enquête plus détaillée sur les personnes qui fréquentent aujourd'hui ses cinémas (du moins plus détaillées de ce que nous avons reçu) pour agir là où cela est nécessaire
- Je me pose également des questions sur le compte où cette subvention sera prélevée (No 9281.180 - provision pour participation à des sociétés à **caractère public**). Est-ce bien transparent pour tout un chacun qui désirerait consulter nos budgets et comptes, s'intéressant à nos subventions ?

En conclusion, comme dans le canton de Vaud, ni pour ni contre, le groupe UDC votera s'abstiendra.

... Après plusieurs interventions de ça et là, le groupe UDC a décidé de refuser cette subvention.

C. Buchet